

Mise à jour sur les opérations du HCR dans la région Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

À la mi-2022, la région Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique Grands Lacs abrite plus de 5 millions de réfugiés et de demandeurs d’asile, et 12,8 millions de déplacés internes, soit un total de 17,8 millions de personnes. Plus de 70 % des réfugiés et demandeurs d’asile vivent en Ouganda (1,5 million), au Soudan (1 million) et en Éthiopie (870 500). L’Éthiopie et le Soudan accueillent le plus grand nombre de déplacés internes, soit respectivement 4,5 millions et 3 millions, suivis de la Somalie (3 millions), du Soudan du Sud (2 millions) et du Burundi (85 000).

À cause de la rareté des pluies dans la Corne de l’Afrique depuis 2019 et du changement climatique, la région connaît actuellement la pire sécheresse des 40 dernières années, qui affecte gravement les personnes relevant de la compétence du HCR et leurs communautés d’accueil. L’assèchement des sources d’eau, l’anéantissement des moyens d’existence et la hausse des prix provoquent de nouveaux déplacements, à la fois internes et au-delà des frontières, sous l’effet conjugué des conflits et des chocs climatiques, en plus de l’impact spécifique de la sécheresse sur les camps de réfugiés existants, les zones d’installation et les communautés d’accueil. À août 2022, environ 27 000 réfugiés étaient arrivés de Somalie en Éthiopie et au Kenya. Sont également observées, des arrivées en Somalie d’Éthiopie. Depuis le mois de janvier, le nombre de personnes nouvellement déplacées à l’intérieur de leur pays en raison de la sécheresse a dépassé 580 000 en Éthiopie et 755 000 en Somalie. En juin, le HCR a lancé un appel régional d’urgence pour venir en aide aux victimes de la sécheresse dans la Corne de l’Afrique, et a augmenté en interne l’appui et les ressources pour satisfaire les besoins supplémentaires en Éthiopie, au Kenya et en Somalie.

Les dynamiques du conflit dans le nord de l’Éthiopie demeurent complexes et changeantes, notamment avec la reprise des hostilités à la fin du mois d’août, qui a engendré de nouveaux déplacements, gênant l’accès de l’aide humanitaire aux populations touchées ainsi que la fourniture efficace de la protection et de l’assistance. Même si, au deuxième trimestre de 2022, lors du cessez-le-feu de 5 mois, davantage d’aide a été disponible dans le nord de l’Éthiopie, avec la fourniture des cargaisons humanitaires et du carburant, la quantité est restée insuffisante face à l’ampleur des besoins. Au Tigré, et plus récemment à Afar, des dizaines de milliers de réfugiés érythréens vulnérables ont été affectés par l’accès intermittent à certaines zones et par la difficulté à prépositionner les fournitures. Au cours du premier semestre, des dizaines de milliers de déplacés internes sont retournés à leurs lieux d’origine dans la région d’Amhara. Même s’ils sont sans lien direct avec le conflit dans le nord, de nouveaux déplacements internes liés aux violences intercommunautaires ont été signalés dans les régions éthiopiennes de Benishangul, de Gumuz, d’Oromia et de Somali.

La crise de réfugiés du Soudan du Sud demeure à ce jour la plus grande en Afrique et la troisième dans le monde, avec 2,3 millions de réfugiés dans les pays voisins. Environ 2,2 millions de personnes se sont déplacées à l’intérieur de leur pays, et leur situation déjà précaire est aggravée par le conflit et les inondations. Dans certaines régions du pays, la sécheresse a tué le bétail et perturbé le cycle des cultures, aggravant l’insécurité alimentaire. Même si pour le moment, le HCR ne facilite pas les rapatriements au Soudan du Sud, près de 600 000 réfugiés y sont néanmoins retournés par leurs propres moyens depuis 2017, et il est fort probable que certains de ces retours se transforment en va-et-vient.

L’Ouganda continue d’accueillir le plus grand nombre de réfugiés en Afrique, à savoir 1,5 million. Depuis le début de l’année, il a reçu près de 90 000 nouveaux arrivants, dont plus de 60 000 de la République démocratique du Congo et 28 000 du Soudan du Sud. À la fin du mois de mars 2022, les combats se sont intensifiés dans les provinces du Nord-Kivu et de l’Ituri en République démocratique du Congo, provoquant l’afflux de milliers de personnes en Ouganda. La situation reste imprévisible le long de la frontière, où de nouveaux arrivants continuent à traverser. Le HCR a entrepris de relocaliser les personnes nouvellement arrivées dans des zones d’installation, mais vers la fin de juillet, le centre de transit de Nyakabande dans le district de Kisoro était de loin débordé (avec près de 18 000 personnes hébergées dans une structure prévue pour 7 200).

Les personnes déplacées au Soudan continuent de faire face à de nombreux défis qui touchent également la population locale, comme l’inflation, le niveau élevé d’insécurité alimentaire et les inondations saisonnières. Le pays abrite 1,1 million de réfugiés et plus de 3 millions de déplacés internes, dont un grand nombre en situation de déplacement prolongé. La résolution des conflits, notamment liés à l’accès aux terres arables, est essentielle pour mettre un terme aux violences et aux déplacements qui en résultent. Par ailleurs, un appui international est nécessaire pour rendre les conditions favorables au retour des réfugiés et des déplacés internes. Si l’afflux des réfugiés en provenance d’Éthiopie, observé l’année dernière, s’est stabilisé, de nouvelles arrivées du Soudan du Sud et la persistance du conflit et des déplacements au Darfour depuis le début de l’année, ont créé d’autres besoins humanitaires.

L’environnement opérationnel en Somalie est resté dynamique pendant la première moitié de l’année. Même si le Gouvernement a insisté sur la réconciliation aux plans politique et social, lors de l’élection présidentielle, la situation politique et sécuritaire dans la plupart des régions du pays reste tendue. L’aggravation de la sécheresse affecte presque tout le pays. D’après le Réseau de suivi de la protection et des retours, dirigé par le HCR, environ 1 million de personnes s’étaient déplacées à l’intérieur de la Somalie en août 2022. Les familles déplacées font face à de nombreux risques de protection. Elles ont identifié l’appui pour les moyens d’existence, la nourriture, l’eau, les abris et la santé comme leurs besoins prioritaires.

À fin juin 2022, les pays de la région des Grands Lacs abritaient environ 261 000 réfugiés burundais. Depuis la transition politique de mai 2020, le Burundi a connu une relative stabilité et le contexte politique et du travail d’une manière générale et la situation sécuritaire se sont améliorés. Entre janvier et juin 2022, au total 8 900 réfugiés burundais ont volontairement regagné leur pays. Depuis 2017, le HCR et ses partenaires ont facilité le rapatriement volontaire de plus de 185 000 réfugiés burundais, en majorité de la République-Unie de Tanzanie, qui abrite la plupart des réfugiés burundais. En mars 2022, le Gouvernement tanzanien a tenu une réunion de haut niveau sur la protection et les solutions pour les réfugiés en situation prolongée et a élaboré un plan de travail global pour l’exécution des principales recommandations de la réunion.

Mouvements mixtes

La poursuite des déplacements provoqués par des conflits et des phénomènes climatiques extrêmes dans la région continue d’inquiéter quant au risque de traite d’êtres humains le long des voies migratoires. Une opération de recensement des services de protection disponibles

aux victimes de la traite et à d’autres personnes vulnérables en déplacement vers l’Afrique du Nord, l’Europe et le Moyen-Orient a été effectuée en Éthiopie. La première réunion régionale du Groupe interinstitutions de coordination contre la traite de personnes en Afrique de l’Est s’est tenue en février 2022. Elle a servi de plateforme d’échange d’informations sur les défis et les axes d’intervention prioritaires dans la région en vue de renforcer et de mieux coordonner les réponses politiques adaptées aux contextes.

B. Progrès et défis dans l’exécution du plan de 2022 pour la région Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs

Promouvoir un environnement favorable à la protection

Si les restrictions d’accès au territoire en raison de la maladie à coronavirus (COVID-19) ont été levées dans toute la région, l’accès à des procédures d’asile de qualité est resté limité, ce qui a entraîné des mouvements secondaires et des cas de refoulement en chaîne. Les procédures de détermination du statut de réfugié ont été entravées par des coûts élevés et la lenteur de la prise des décisions. Par conséquent, plus de 200 000 demandeurs d’asile sont en attente de décision. Afin de promouvoir un espace d’asile favorable, le HCR a entamé des dialogues de haut niveau en Érythrée et en République-Unie de Tanzanie pour améliorer les conditions d’asile, et a aidé Djibouti à évaluer et à augmenter la capacité de son système national d’asile. Le HCR a maintenu ses solides efforts de plaidoyer fondés sur des principes contre l’externalisation des obligations en matière d’asile d’une manière générale, et en particulier contre l’arrangement entre le Rwanda et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord.

Protection de l’enfant, prévention et lutte contre les violences de genre, ainsi que l’exploitation et les abus sexuels

Parmi les avancées notables, il y a l’élaboration et la mise en œuvre de procédures de prise en charge de cas et l’introduction de systèmes en Éthiopie et au Soudan dans le cadre de la réponse d’urgence à la situation dans le nord de l’Éthiopie, ainsi qu’en Ouganda, en réponse aux nouvelles arrivées de la République démocratique du Congo. Il convient de citer l’engagement communautaire, la sensibilisation aux droits, les services aux victimes des violences de genre et les voies d’orientation pour celles-ci, la mise en œuvre de projets de subvention « *Safe from the Start* », l’offre de soins alternatifs pour les enfants non accompagnés, le renforcement des capacités, et le plaidoyer pour l’inclusion des enfants et des femmes dans les systèmes nationaux, et enfin, l’assistance fournie aux enfants et aux femmes pour qu’ils puissent récupérer des effets physiques et psychosociaux. Toutefois, le niveau de satisfaction des besoins de protection des enfants et des femmes a été affecté par des risques accrus, l’insuffisance des financements, la détérioration de la situation économique, la réduction de l’assistance alimentaire et l’insuffisance de la capacité des services nationaux à accueillir les réfugiés.

L’approche de tolérance zéro et la prévention de l’exploitation et des abus sexuels, y compris la redevabilité envers les populations affectées, demeurent la priorité pour la stratégie de protection et de solutions dans la région. Les pays ont procédé à une évaluation des partenaires d’exécution ainsi qu’au renforcement des capacités du personnel du HCR, des partenaires et des réfugiés, en mettant l’accent sur l’accessibilité des rapports, la qualité de l’assistance et une plus grande redevabilité. Le Bureau régional continue à promouvoir la redevabilité par la compilation de rapports trimestriels, la fourniture de l’appui technique, et des activités de suivi au plan national, ainsi que par la participation à des plateformes régionales interorganisations pour la prévention de l’exploitation et des abus sexuels.

Protection et solutions pour les déplacés internes

Pour les déplacés internes, le HCR se focalise principalement sur les activités vitales comme la fourniture d’abris et d’articles non alimentaires et le suivi de la protection. Conformément à l’approche globale de direction de trois groupes sectoriels et à la politique révisée sur l’engagement du HCR dans les situations de déplacement interne, le HCR dirige, ou co-dirige, les groupes sectoriels sur la protection, la coordination et la gestion des camps, ainsi que sur les abris et articles non alimentaires.

Les solutions durables constituent aussi une priorité essentielle dans le Programme d’action du Secrétaire général des Nations Unies sur le déplacement interne, ainsi qu’un élément important de la réponse de l’Organisation aux situations de déplacement interne dans la région. Les facteurs diffèrent selon les pays, mais le HCR met en œuvre une approche plus coordonnée, en collaboration avec d’autres acteurs, comme les acteurs du développement et les donateurs, pour promouvoir des initiatives de solutions durables. Si certains retours de déplacés internes sont enregistrés dans la région, beaucoup d’autres sont organisés par les concernés eux-mêmes, sans être facilités, ce qui les rend difficilement quantifiables.

Assistance en espèces/multisectorielle

Pendant la première moitié de l’année, près de 868 000 personnes (188 000 ménages) ont bénéficié d’une allocation en espèces, dont 88 % étaient des réfugiés vivant principalement dans des camps, suivis des déplacés internes (9 %) et des personnes retournées (3%). Les opérations ont diversifié leurs interventions en espèces, et 84,5 % des transferts monétaires ont été effectués par virements bancaires et des paiements mobiles. Il ressort des rapports que les espèces constituent le mode d’assistance préféré de 85 % des bénéficiaires, tandis que 23 % d’entre eux ont opté en faveur d’une approche combinée (en nature et en espèces). La plupart des bénéficiaires (84 %) ont pu obtenir les articles désirés sur les marchés locaux et la nourriture était en tête des achats, quel que soit le type de programme d’assistance en espèces mis en œuvre.

Sécurité alimentaire

La crise de sécheresse actuelle affecte aussi la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels dans la région, en association avec beaucoup d’autres risques, comme les inondations, les conflits et l’insécurité, les défis macroéconomiques, la hausse mondiale des prix des denrées alimentaires liée à la crise ukrainienne, les effets socioéconomiques de la COVID-19 ou encore l’invasion des criquets. Les déplacés internes et les réfugiés courent un risque élevé d’insécurité alimentaire, car beaucoup ont laissé derrière eux leurs biens ou ont perdu leur capital social et leurs moyens de subsistance. La situation est aggravée par l’insuffisance de fonds ayant entraîné la réduction drastique de la ration alimentaire (entre 20 % et 60 % d’une ration complète), qui affecte plus de 3,8 millions (77 %) des réfugiés dans la région, et multiplié les besoins de protection transversaux des plus vulnérables.

Pacte mondial sur les réfugiés/Forum mondial sur les réfugiés

Des progrès notables ont été réalisés dans le suivi et l’exécution des engagements pris par les gouvernements des pays hôtes et d’autres entités au Forum mondial sur les réfugiés. Les ambitions du Pacte mondial sur les réfugiés ont ainsi pu être traduites en amélioration de la vie des réfugiés et de leurs communautés d’accueil.

Les gouvernements des pays hôtes continuent d’accomplir des progrès dans l’inclusion des réfugiés dans leurs plans nationaux, sectoriels et locaux ainsi que dans les statistiques nationales. Le Gouvernement djiboutien a inclus des enseignants réfugiés dans sa politique de formation professionnelle pour la période 2021-2035. Au Kenya, l’adoption d’une loi progressiste sur les réfugiés en 2021 crée un cadre propice pour les moyens d’existence et

l’inclusion économique grâce à des dispositions spécifiques sur l’inclusion des réfugiés dans les plans de développement nationaux et des comtés. Au Soudan, par un comité interministériel chargé de superviser et de contrôler l’exécution des neuf engagements politiques pris au Forum mondial sur les réfugiés, le Gouvernement suit activement leur mise en œuvre.

La collaboration avec des institutions régionales s’efforçant d’atteindre les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés se manifeste par l’appui à la finalisation de la politique régionale de la Communauté d’Afrique de l’Est sur la gestion des réfugiés, les activités menées dans le cadre de la plateforme d’appui de l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et du processus de Nairobi, avec notamment un voyage d’études en Ouganda, une formation régionale des formateurs sur la protection et la gestion des réfugiés, ainsi que la signature d’un nouvel accord sur les domaines de collaboration avec l’IGAD.

Solutions durables

Les retours de réfugiés se sont poursuivis au premier semestre 2022 et ont dépassé le nombre enregistré à la même période en 2021. Près de 101 500 réfugiés sont retournés dans leurs pays d’origine, dont environ 12 500 qui ont bénéficié d’un retour facilité au Burundi et 87 700 qui se sont organisés eux-mêmes pour retourner au Soudan du Sud. Près de 300 Somaliens ont été aidé à retourner, tandis que les 1 040 personnes rentrées par leurs propres moyens ont reçu un appui. Le HCR a également facilité le retour au Rwanda de plus de 1 000 réfugiés. En 2022, il continue d’aider ceux qui souhaitent retourner chez eux, en plaidant pour que les gouvernements, les partenaires humanitaires et les acteurs du développement œuvrent ensemble pour améliorer les conditions d’un retour en sécurité et d’une réintégration durable.

La région continue d’étendre et de diversifier ses activités de réinstallation et de voies complémentaires. En 2022, elle a bénéficié de 30 245 places de réinstallation, dont 26 000 places offertes par les États-Unis d’Amérique, avec des demandes de réinstallation de groupe du Rwanda et de la République-Unie de Tanzanie, ce qui crée des possibilités d’user de la réinstallation d’une manière stratégique pour améliorer le cadre général de protection dans les pays d’asile et l’accès à d’autres solutions durables. À fin juillet 2022, la région avait au total soumis les dossiers de 11 836 personnes à 13 pays de réinstallation. Des tendances positives ont également été observés concernant les départs, avec au total 5 338 personnes parties vers 14 pays tiers à fin juillet.

Éradication de l’apatridie

Au cours du premier semestre de l’année, a été finalisée l’étude de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs et du HCR sur les risques d’apatridie résultant d’un exil prolongé en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda. Cette étude s’inspire des engagements pris par le Secrétariat de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs à obtenir plus de données sur l’apatridie dans la région. Elle éclaire l’élaboration d’une stratégie globale de solutions durables.

En mai 2022, des organisations de la société civile de la région ont lancé le Réseau d’Afrique de l’Est sur la nationalité, qui est le premier du genre dans la région, pour appuyer les efforts en cours pour l’éradication de l’apatridie dans les pays de la région.

Gestion des risques

Le Bureau régional a aidé les opérations en matière de gestion des risques et d’appui technique pour le contrôle et la conformité, afin qu’elles puissent déterminer les risques émergents et d’autres besoins d’appui. Les registres des risques de 2022 pour toutes les opérations ont été examinés quant à leur qualité et les observations faites à l’issue de cet

Actualisation régionale – Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs

examen ont été envoyées aux opérations-pays pour action. Des séances d’information sur la gestion des risques ont été organisées à l’intention des représentants nouvellement nommés et des points focaux pour les risques dans la région. Parmi les défis importants, il y a le fait que peu de progrès ont été accomplis dans certaines opérations sur le traitement des risques convenu. Une analyse du traitement des risques à effectuer a été faite et communiquée aux opérations aux fins de mesures de suivi et d’observations.

C. Information financière

Le budget à l’issue de l’évaluation globale des besoins pour la région Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs, approuvé par le Comité exécutif en octobre 2021, s’élevait au début de l’année à 1 880,2 millions de dollars E.-U. La situation dans le nord de l’Éthiopie, la sécheresse dans l’Est et la Corne de l’Afrique, les afflux récents de réfugiés du Soudan du Sud et de la République démocratique du Congo en Ouganda et d’autres catastrophes ayant frappé la région comme les inondations en Somalie et au Soudan du Sud, ne sont que quelques-uns des problèmes nécessitant des financements dans la région. Au 31 juillet 2022, les besoins globaux de financement pour la région étaient couverts à hauteur de 22 %.